

le jour où l'honorable député de Danforth et les autres députés de Toronto ont été élus aux Communes. Notre ville doit rester une ville d'habitations privées, surtout dans les quartiers où demeurent les travailleurs industriels.

Si j'étais libre d'agir à ma guise, je rétablirais l'ancien programme de logement antérieur à la première guerre mondiale. Actuellement, je crois, le ministre dispose d'un projet semblable. En vertu du programme en question, l'Etat prêtait par l'entremise des banques. Avant la seconde guerre mondiale, il avait prêté 85 millions. De cette somme, nous n'avons perdu qu'un huitième pour cent.

Je vois beaucoup de bon dans l'amendement proposé par l'honorable député de Parkdale (M. Timmins). Personnellement, je ne trouve rien à reprocher aux subventions ni à l'assistance des autorités publiques. J'estime que les municipalités devraient contribuer en ce sens dans la domaine des logements à loyer modique. La ville de Toronto l'a fait pendant que je m'occupais activement du conseil municipal. Grâce à une modification de la loi d'évaluation, elle se contentait de la moitié des impôts réguliers à l'égard des nouveaux bâtiments, ce qui a valu à l'industrie de la construction un bel essor. Cependant, le régime s'étant prêté à des abus, j'apprends par les journaux qu'on songe à le modifier. Je suis prêt à appuyer un programme fédéral aux termes duquel les municipalités prêteraient leur concours. On a proposé par exemple une exonération d'impôts pendant un an ou deux. Les provinces également y sont allées de leurs opinions.

J'aimerais qu'on s'en tînt à l'ancienne pratique qui consistait à emprunter aux banques. Les acheteurs obtenaient ainsi un titre absolu à leurs propriétés et il leur en coûtait très peu en intérêts. Les plans leur étaient livrés gratuitement et, ainsi que je le disais, le régime a valu des prêts d'un montant de 85 millions de dollars. Une grande partie de Leaside, certaines parties de Toronto-Junction et même de Toronto-Nord doivent leur aménagement à ce régime de prêts, antérieurement à la seconde guerre mondiale.

La Chambre n'est saisie en ce moment que d'un seul amendement puisque suivant votre décision d'hier, monsieur l'Orateur, celui dont nous sommes saisis doit être rejeté avant la présentation d'un sous-amendement. A mon sens, le temps des conférences est passé. Les municipalités en ont assez de ces discussions. Depuis l'ouverture de la session, je n'ai jamais réussi à prendre le train sans y rencontrer des gens qui venaient à Ottawa assister à des conférences. Ce n'est pas en tenant des conférences que l'on fera construire des maisons.

[M. Church.]

D'ailleurs, l'époque des conférences est résolue. L'assemblée législative d'Ontario s'est ajournée pour le reste de l'année; la ville de Toronto a adopté son budget, dans le cas de la plupart des municipalités d'York. Il y a quelques années, Toronto a fourni une aide, sous forme d'exemptions accordées sous le régime de la loi de l'évaluation, dans le cas de certaines habitations et il faut, à ce sujet, féliciter qui de droit; ces mesures sont insuffisantes, mais c'est un commencement.

Le Gouvernement a certes accompli quelque chose de bien. J'ai vu des maisons et des immeubles de rapport qu'il a construits. J'accorde qu'étant donné la rareté de matériaux, c'est au moins un début dans la bonne voie, même si on pourrait souhaiter qu'il accomplisse davantage. Mais on touche ici du doigt la cause et l'effet; la rareté de main-d'œuvre et de matériaux. Je crois qu'on aurait dû arrêter la construction d'immenses immeubles destinés à servir de banques et de cinémas. Les constructeurs n'étaient-ils pas prêts à payer plus cher les matériaux et les ouvriers? A titre d'ancien administrateur municipal, je sais un peu quelle est l'attitude des charpentiers, des briqueteurs, des poseurs de latte et des plâtriers. On m'a déjà dit que ces gens reçoivent un meilleur salaire s'ils travaillent à la construction de banques, de théâtres, de maisons de rapport ou de grands édifices de cette sorte, que s'ils travaillent à la construction de petites maisons. En outre, leur emploi est plus stable. Je ne sais toutefois ce qu'il en est.

Je crois aussi qu'on aurait dû se servir davantage de l'île Toronto. Je sais ce qui a été fait à Belle-Isle et le long du boulevard du lac St. Clair en vue de résoudre le problème du logement à Détroit. Le climat de l'île de Toronto est agréable; en hiver, il fait parfois aussi chaud qu'à la ville. Elle serait maintenant occupée toute l'année si le Gouvernement avait adopté la proposition de la relier à la terre ferme par deux ponts ou un tunnel. A l'heure actuelle, elle sert à alléger fortement la crise du logement pendant six ou sept mois, du printemps à l'automne.

Voici une des principales raisons de la crise du logement. J'en sais quelque chose, car j'ai dû vendre une de mes propriétés. Je n'y étais pas vraiment obligé, mais je l'ai vendue parce que je ne voulais pas être importuné par la régie des loyers. Après signature d'un bail interdisant d'avoir des pensionnaires un locataire met tout sens dessus dessous, laisse tout à l'abandon, procède à des installations non permises dans un quartier résidentiel, réalise des bénéfices et viole le bail, mais la régie des loyers défend de le mettre dehors. J'ai donc été forcé de vendre cette propriété